



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin

## Bilan d'activité 2017





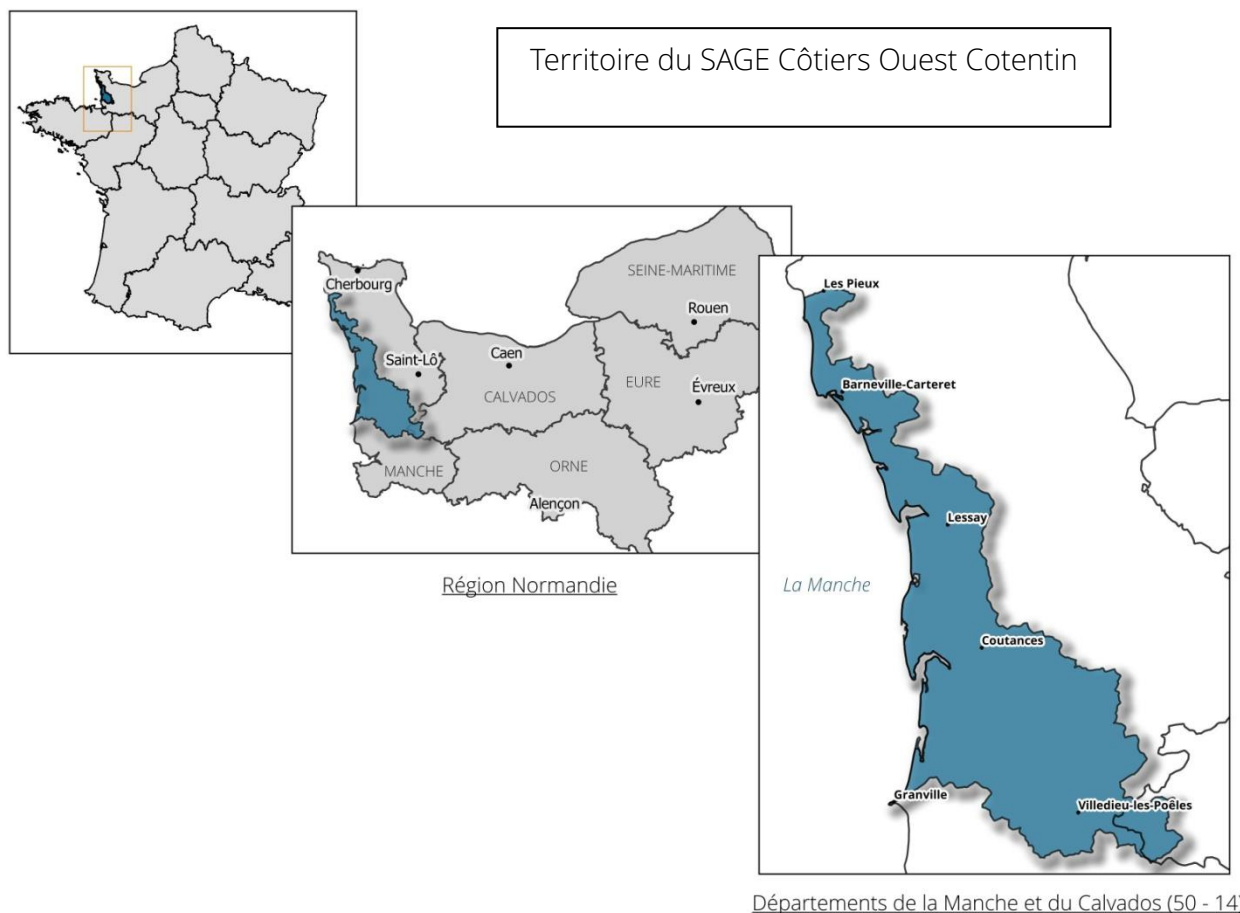
## Le syndicat du SAGE COC

Le Syndicat du SAGE est la structure porteuse, permettant l'existence juridique du SAGE. C'est le syndicat qui prend les décisions budgétaires, financières, et concernant la gestion du personnel. Il est également le maître d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration du SAGE.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Syndicat est composé de 7 collectivités adhérentes :

- o la Communauté d'Agglomération du Cotentin
- o la communauté de communes Côtes Ouest Centre Manche
- o la Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage
- o le Syndicat Mixte de la Souilles
- o le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne
- o le Syndicat Mixte des Bassins Côtiers Granvillais
- o Saint-Lô Agglo

Jusqu'au 31 décembre 2017, le Syndicat mixte du Pays de Coutances adhérait au Syndicat du SAGE en lieu et place des Communautés de Communes Côtes Ouest Centre Manche et Coutances Mer et Bocage. Suite à la dissolution du Pays, ce sont les EPCI-FP qui adhèrent maintenant au Syndicat du SAGE.



# Bilan administratif et financier

## Comités syndicaux

La structure porteuse du SAGE COC s'est réunie trois fois durant l'année 2017 : le 28 mars, le 04 avril et le 28 juin 2017. 19 délibérations ont été prises durant l'année.

## Budget

Le résultat du budget pour l'année 2017 est le suivant :

Libellés	Fonctionnement		Investissements	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
Résultats reportés de N-1	- €	13 215,37 €		7 058,25 €
Réalisations exercice N	46 661,66 €	73 851,11 €	- €	7 941,74 €
Clôture de l'exercice N	46 661,66 €	87 066,48 €	- €	14 999,99 €
Report en Investissement au 001 (peut-être en dépenses ou en recettes)			14 999,99 €	
Restes à réaliser à mettre en N+1			- €	- €
Solde d'exécution de N	46 661,66 €	87 066,48 €	- €	14 999,99 €
	40 404,82 €			14 999,99 €

## Gestion du personnel

L'année 2017 a été marquée par le départ le 07 avril de Camille Desvoies, animatrice du SAGE. Pour assurer l'animation, il a été proposé que Romuald GENOEL, chargé de mission au SIAES, soit **mis à disposition au Syndicat du SAGE** pour assurer l'élaboration du SAGE.

Cette mise à disposition présente le double avantage de ne pas avoir à recruter de personnels titulaires supplémentaires pour l'animation du SAGE et de bénéficier d'un agent qui connaît une bonne partie du territoire et des acteurs locaux.

Romuald GENOEL a pris ses fonctions au Syndicat du SAGE à partir du 1<sup>er</sup> août 2017.



Une cellule d'animation pour assurer le suivi des études et mener la concertation locale (Romuald GENOEL Chargé de mission & Dolorès MINERBE, Secrétaire)

# Etat des lieux du SAGE

Pour rappel, un SAGE est élaboré en 5 étapes :

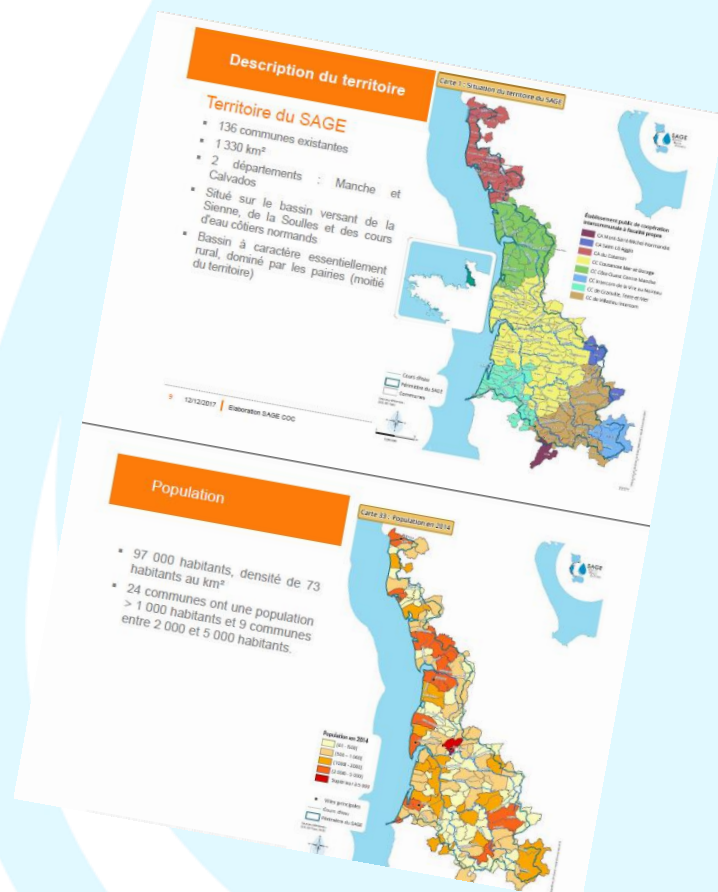
- **L'état des lieux** : L'objectif est de dresser un état des lieux de la ressource en eau, en recueillant les données et connaissances sur le périmètre du SAGE, que ce soit en termes de milieu, d'usages et d'acteurs, et sur des données techniques, scientifiques et socio-économiques.
- **Le diagnostic** : L'étude doit ici mettre en évidence les enjeux, interactions et potentiels conflits autour de la ressource en eau. Le diagnostic met en évidence les interactions entre milieu, pressions, usages, enjeux environnementaux et développement socio-économique.
- **Tendances et Scénarii** : L'objectif de cette étape est de se projeter dans le futur en estimant les tendances d'évolution des usages, de leurs impacts sur le milieu et en tenant compte des mesures correctrices en cours ou programmées. Les grandes tendances d'évolutions actuelles permettent ainsi de décrire un état probable de la ressource et des milieux à différentes échéances (2010, 2015, 2020...).
- **Choix de la stratégie** : A partir des scénarii proposés, l'ensemble des acteurs choisissent une stratégie commune pour une gestion durable de l'Eau sur le territoire.
- **Rédaction des documents du SAGE** : Il s'agit alors de rédiger le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable, le Règlement du SAGE et l'Évaluation Environnementale qui permettront de mettre en place la stratégie choisie.

## Lancement de l'état des lieux du SAGE

2017 a été marqué par le lancement officiel de la phase état des lieux du SAGE. Suite à la procédure de marché public, le bureau d'études SCE Environnement a été retenu pour réaliser cette étape.

Les différentes dates « clés » de l'état des lieux du SAGE en 2017 :

- **27 septembre 2017 à Coutances** : 1<sup>er</sup> comité de pilotage de l'état des lieux du SAGE. Le bureau d'études SCE Environnement a présenté la méthodologie et le calendrier prévisionnel ;
- **06 décembre 2017 à 10h à Treilly** : Commission Milieux Aquatiques – 20 participants ;
- **06 décembre 2017 à 14h30 à Treilly** : Commission Gestion Quantitatives et Gestion Qualitatives – 22 participants ;
- **12 décembre 2017 à 14h30 à Lessay** : Commission Littoral – 20 participants.



Ces commissions ont vocation à être un lieu d'échange et de concertation élargie autour de l'élaboration du SAGE.

Lors de ces premières réunions, l'objectif a été de partager une même vision du territoire et de discuter, corriger ou compléter les informations concernant les ressources en eau, les milieux aquatiques et les usages liés à l'eau.



En 2018, une seconde série de commissions sera organisée pour valider les différents éléments de l'état des lieux.

### Autres commissions

Afin de pouvoir informer les membres de commissions thématiques sur les enjeux du territoire, il a été organisée deux autres réunions :

- **05 octobre 2017 à Gavray, la Commission Milieux Aquatiques** a assisté à une pêche électrique de suivi des populations de saumons menée par la Fédération de Pêche de la Manche sur la Sienne.
- **26 octobre 2017 à Hauteville/Mer, Commission Littoral – 30 participants** : rappel des problèmes de qualité d'eau littorale rencontrés au large du havre de Régneville, présentation de la démarche engagée par l'Etat et Coutances Mer et Bocage et point sur l'articulation entre les démarches en cours et l'élaboration du SAGE.

# Communication autour du SAGE

Pour 2017, il a été choisi d'avoir principalement une communication directe auprès des différents acteurs du territoire en **proposant des rendez-vous** avec les collectivités (élus et/ou agents), avec les associations et les représentants des usagers et activités professionnelles.

L'objectif de ces rendez-vous est de créer un **réseau d'acteurs** ayant connaissance de l'élaboration du SAGE en cours, pouvant servir de relais local et constituant une ressource pour l'élaboration du SAGE.

Lors de ces rendez-vous une **plaquette de présentation du SAGE** a été distribuée.



Afin d'amener une information régulière, le 1<sup>er</sup> numéro de « **Info' des Côtiers Ouest Cotentin** » a été diffusé par mailing.

Ce point trimestriel se veut succinct et non exhaustif, le but est d'informer les acteurs locaux des démarches en cours et de l'activité de la cellule d'animation du SAGE. Toutes les informations n'y seront pas forcément développées dans le détail, la cellule d'animation étant disponible pour répondre aux éventuelles questions.



En plus de ces actions de communication ciblées, quelques articles ont pu être publiés dans la presse pour informer un public plus large.

## Dates clés autour du SAGE

- Comité Syndical : Débat d'orientation budgétaire *le 28 mars*
- Comité Syndical : vote des comptes 2016, du budget 2017 et attribution du marché public pour l'état des lieux du SAGE *le 4 avril*
- Comité Syndical : mise à disposition de personnel pour l'animation du SAGE *le 28 juin*
- Mise à disposition de Romuald Genoël, chargé de mission au SIAES, au Syndicat du SAGE pour assurer l'animation *le 1<sup>er</sup> aout*
- Réunion sur la compétence GEMAPI organisée par la FNCCR *le 5 septembre - Saint Lô*
- Intervention au CLEP de Montmartin-Cérences *le 8 septembre - Montmartin/Mer*
- Journée Terrain avec Mickael Clément, technicien Rivières sur la Côte des Isles *le 13 septembre - Barneville-Carteret*
- Journée Terrain avec Florent Ballois, technicien Rivières au Syndicat Mixte de la Souilles *le 18 septembre - Saint Malo de la Lande*
- Comité de pilotage de l'étude pour restauration de la continuité de la Sienne à Quetteville/Sienne – SIAES *le 20 septembre - Quetteville/Sienne*
- Projet d'identification des végétations des Zones Humides sur les bassins côtiers ouest Cotentin – Conservatoire Botanique de Brest *le 25 septembre - Saint Lô*
- Reconquête la qualité des eaux littorales entre les havres de la Vanlée et de la Sienne *le 26 septembre - St Malo de la Lande*
- Rendez-vous avec M. Marc Briens, vice-président en charge de l'environnement à Villedieu Intercom *le 27 Septembre - Villedieu-les-Poêles*
- Lancement de l'état des lieux du SAGE - COPIL *le 27 septembre - Coutances*
- Commission de suivi de la salubrité des zones de production de coquillage *le 3 octobre - Saint Lô*
- Commission Milieux Aquatiques : Suivi d'une pêche électrique sur la Sienne *le 5 octobre - Gavray*
- Caractérisation de l'impact des eaux de lavage des poireaux sur le secteur « côte ouest Cotentin » *le 5 octobre - Créances*
- Journée Terrain avec Julien Endelin, technicien Rivières à Côte Ouest Centre Manche *le 6 octobre - Lessay*
- Rendez-vous avec Hélène Cocard, Conseillère Eau à la Chambre d'Agriculture de la Manche *le 10 Octobre - Villedieu-les-Poêles*



- Forum de l'Eau de l'Agence de l'Eau *le 11 octobre – Hérouville-St-Clair*
- Séminaire des animateurs de SAGE *le 12 octobre - Nanterre*
- Commission « Littoral » du SAGE *le 26 octobre - Hauteville/Mer*
- Rendez-vous avec le CPIE du Cotentin *le 27 octobre – Lessay*
- Rendez-vous avec M. Nicolas Blanchet-Proust, Directeur General des Services de Coutances Mer et Bocage *le 03 novembre – Coutances*
- Participation à une réunion débat : Le zéro-pesticides, c'est possible ! *le 04 novembre – Cérences*
- Rendez-vous avec M. Edmon Aichoun, Sous-préfet de Coutances *le 08 novembre – Coutances*
- Reconquête la qualité des eaux littorales entre les havres de la Vanlée et de la Sienne – Groupe Thématique « Bassin Versant – Agriculture » *le 10 novembre – Montmartin/mer*
- Cartographie des cours d'eau de la Manche– Restitution de la DDTM 50 *le 13 novembre – Saint Lô*
- Comite de pilotage de l'etude pour restauration de la continuité de la Vanne – SIAES *le 14 novembre – Quetteville/Sienne*
- Reconquête la qualité des eaux littorales entre les havres de la Vanlée et de la Sienne – Groupe Thématique « Système d'Information» *le 15 novembre –Saint Lô*
- Rendez-vous avec Mme Carine Fouchard – Chef de Service GEMAPI de l'Agglomération « Le Cotentin » *le 16 novembre –Barneville-Carteret*
- Rendez-vous avec les représentants de l'Association pour une Pêche à Pied Respectueuse de la Ressource (APP2R) *le 21 novembre –Coutances*
- Rendez-vous avec M. Henry Lemoigne,Président de Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, M. Jean-Paul Launay, vice-président en charge de l'environnement et M. Thierry Louis *le 22 novembre – La Haye*
- Rendez-vous avec Mme Isabelle Fontaine, chef du Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Epuration (SATESE) - *le 23 novembre – Saint Lô*
- Présentation des enjeux autour de l'eau lors d'une randonnée de l'association La Vache *le 25 novembre – Noue de Sienne*
- Méthodologie de diagnostic des zones humides et du bocage dans le cadre de l'élaboration de documents d'urbanisme – SMBCG/SIAES/SMS/CMB *le 28 novembre – Gavray*
- Comite de pilotage du site Natura 2000 « Bassin de l'Airou » *le 29 novembre – Gavray*
- Journée « Réseau technique Milieux Aquatiques » de la CATER Normandie *le 1<sup>er</sup> décembre – Mortrée (61)*

- Commission « Milieux Aquatiques » du SAGE *le 06 décembre – Trelly*
- Commission « Gestion Quantitative et Qualitative » du SAGE *le 06 décembre – Trelly*
- Reconquête la qualité des eaux littorales entre les havres de la Vanlée et de la Sienne - Comite technique *le 8 décembre – Montmartin/mer*
- Révision du PLU de Cérences – Intégration de la trame verte et bleue *le 11 décembre – Cérences*
- Commission « Littoral » du SAGE *le 12 décembre – Lessay*
- Etude sur l'impact de l'élévation de la mer sur les nappes littorales – DREAL Normandie-OSUR *le 13 décembre – Carentan*
- Journée Normandie Grands Migrateurs *le 20 décembre – Le Désert*

# BILAN GENERAL DE L'ANIMATION DU SAGE

## COTIERS OUEST COTENTIN POUR L'ANNEE 2017

### De l'importance de prendre connaissance des enjeux

Pour mener à bien ses missions, l'animateur SAGE doit être capable d'appréhender les enjeux de l'eau sur le territoire de façon globale. Les différentes rencontres réalisées par l'animateur ont permis d'avoir accès à des personnes « ressources » à même d'apporter leur connaissance et leur expérience propre.

Ainsi, lors du travail de collecte, par le bureau d'études, des données nécessaires pour la rédaction de l'état des lieux, le fait de connaître les interlocuteurs permet d'être plus efficaces et espérer ainsi avoir un rendu de meilleure qualité.

A ce jour, les délais pour la réalisation de l'état des lieux sont tenus, en grande partie grâce à ce travail de réseaux lors de la collecte de données.

### Une mobilisation des acteurs autour du SAGE

L'élaboration d'un SAGE est par nature une démarche de concertation des différents usagers et acteurs de l'eau d'un territoire. Sans mobilisation, le SAGE ne sera pas partagé et n'aura que peu d'intérêts pour le territoire.

Aussi, l'activité principale de l'animateur pour l'année 2017 a été de rencontrer un grand nombre d'acteurs clés afin de faire connaître la démarche en cours et de les inviter à y participer.

Ce travail semble d'ores et déjà puisque les commissions thématiques de décembre 2017 ont réuni chacune une vingtaine de personnes de différents profils et venant de l'ensemble du territoire. Cependant, la mobilisation doit s'inscrire dans le temps, l'animateur consacra donc une partie importante de son temps durant l'année 2018 à prolonger cette mobilisation.

### Vers un outil pour assurer une gestion coordonnée à l'échelle du bassin versant

Dans un contexte de réforme territoriale et de réorganisation des compétences (GEMAPI, Eau, Assainissement) qui s'opère avant tout à l'échelle de l'EPCI-FP, l'entrée dans la phase d'élaboration du SAGE amène des réflexions sur l'importance de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant.

A titre d'exemple, le travail des commissions thématiques a permis d'informer les collectivités situées en amont des problèmes rencontrés autour de la qualité des eaux littorales et de l'impact éventuel de leurs activités sur le littoral.

# Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin

Impasse de l'ancienne gare – 50450 GAVRAY

02.33.61.12.79 – 06.88.29.36.80.

